

## Antisémité

Pascal Boniface

Max Milo, janvier 2018

201 pages, 18 €

Il est décidément difficile de tenir un discours et de produire des analyses géopolitiques concernant la situation au Proche-Orient, et particulièrement la politique menée par le gouvernement israélien actuel, sans être pris dans le feu croisé des anathèmes et des accusations dont la bonne foi n'est pas la principale caractéristique. De la «Lettre à un ami israélien», parue dans le quotidien *Le Monde*, en août 2001, en passant entre autres par *La France malade du conflit israélo-palestinien*, en février 2014 (voir son recensement dans *H&L* n° 166), pour en arriver à ce dernier ouvrage, Pascal Boniface nous en expose la sinistre démonstration.

On peut ne pas être particulièrement sensible à la tonalité – forcément – très personnelle du propos, mais il est difficile de ne pas être éberlué, et même scandalisé devant la description de ce qui paraît être une chasse à l'homme médiatique. De même peut-on ne pas apprécier les quelques règlements de compte qui émaillent l'ouvrage. Il n'en demeure pas moins que l'auteur nous expose les mécanismes souvent pervers d'une stratégie de mise au ban de celui qui ne se tait pas.

En effet, il ne fait pas bon ne pas s'aligner de manière inconditionnelle sur les discours, positions et décisions du gouvernement israélien, et l'accusation d'antisémitisme semble être devenue une arme de dissuasion très prisée par celles et ceux qui déploient un communautarisme dont on conviendra à minima qu'il est tout aussi condamnable que celui qu'ils dénoncent chez les autres. Laissons découvrir aux lectrices et aux lecteurs les méandres des stratégies de mise en accusation, de discrédit et de coups tordus dont l'auteur a été victime et dans



lesquels se sont illustrés des personnages connus, apparaissant dans ce contexte sous un aspect peu reluisant. Signalons, au final, la justesse et l'intérêt des éléments d'analyse que développe Michel Wieviorka dans la courte préface et qui en situe bien les enjeux, interrogeant plus largement au-delà du cas de l'auteur.

**Jean-François Mignard,  
membre du Comité  
central de la LDH**

## Les Crimes du futur

**Marc Goodman**

Nouveau Monde éditions

Septembre 2017

(version française)

795 pages, 23,90 €

La LDH alerte régulièrement sur les risques que présentent, pour nos vies privées, les technologies numériques : profilage commercial, surveillance par les gouvernements. Mais c'est *Un voyage du côté obscur de la technologie-et comment y survivre*<sup>(1)</sup> que Marc Goodman nous propose, au long des sept cent quatre-vingt-quinze pages de son essai. Ayant longtemps travaillé au FBI et à Interpol, l'auteur est un expert de la lutte contre les cybermenaces et connaît donc parfaitement l'utilisation de ces technologies par les criminels qui, ayant compris les avantages qu'ils peuvent en tirer, s'en emparent bien avant la police. Tout comme les crimes ont changé d'échelle quand les brigands ont attaqué les trains plutôt que des diligences, l'ampleur de la cybercriminalité dépasse largement ce que nous connaissons, «*phishing*», «*hacking*» et autres vols de données. Parmi une foison d'exemples, l'auteur décrit notamment le piratage en 2013 des données de cent millions d'Américains, clients de l'entreprise de grande distribution Target, mais aussi les piratages par la Chine de certains systèmes de défense américains ou de nombreux secrets

industriels. Il dénonce les différentes attaques organisées par des Etats «voyous» et des organisations criminelles, terroristes, djihadistes... Les drones, dont on connaît l'utilisation militaire mais aussi civile, comme les livraisons de médicaments dans des zones isolées, ou commerciale, comme les livraisons de colis d'Amazon, servent aussi à livrer drogue et téléphones dans les prisons. Les narcotrafiquants mexicains font même fabriquer leurs propres modèles dans des usines secrètes. Equipés de caméras, les drones pourront bientôt nous suivre à la trace ou pirater nos communications et toutes nos connexions. Le pire sera quand ils seront équipés d'explosifs, d'armes chimiques, biologiques, ou quand ils seront lancés contre un avion.

Pour l'auteur, l'augmentation exponentielle des capacités de l'internet, grâce notamment à la mise en œuvre du protocole «IPv6», qui permettra des milliards de connexions, «l'invasion», dans notre quotidien, de l'internet des objets (tous nos objets usuels, montres, caméras, enceintes, assistants, dispositifs médicaux... seront bientôt connectés), ainsi que la négligence des entreprises du numérique pour la sécurité accroissent les risques criminels d'autant plus que le meilleur allié du crime est la naïveté de l'utilisateur.

La seule voie de salut, selon lui, serait la mise en place par les Etats (ceux qui ne font pas partie des «Etats voyous») d'un travail commun de milliers de spécialistes. Mais comme il n'y croit guère, il donne sur sept pages quelques conseils de base pour se protéger!

(1) Sous-titre anglais non repris dans l'édition française.

**Maryse Artiguelong,  
vice-présidente de la LDH**